

## COMPTE-RENDU

### Séance du Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles du 18 juin 2021

L'an deux mille vingt et un et le dix-huit juin à vingt heures, le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles de la commune de Galan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, et sous la présidence de Martine LABAT.

Présents : Martine LABAT, Evelyne RIVAL, Anne-Marie LAGLEYZE, Jérôme CAZABAT, Jean-Claude MORLAIS, Laurent LAPEYRE.

Absentes excusées : Claire DESGARDIN, Karine HEBRARD.

Procurations de vote : Claire DESGARDIN à Evelyne RIVAL, Karine HEBRARD à Jérôme CAZABAT.

Secrétaire de séance : Jérôme CAZABAT

#### 1 - ENCAISSEMENT CHEQUES ORANGE

Suite à trop perçu sur règlement factures d'ORANGE pour la cantine scolaire : remboursement d'ORANGE 113,59 € et 20,05 €

Vote à l'unanimité pour encaisser ces chèques.

#### 2 – Tarifs cantine et garderie rentrée scolaire 2021/2022

Rappel des tarifs appliqués pour l'année scolaire 2020/2021

##### Repas scolaires

- Prix du repas à 4,50 €/jour pour le 1<sup>er</sup> enfant ; 4,00 € à partir du 2<sup>ème</sup> enfant
- Prix du repas à 4,50 € pour les adultes

##### Garderie

- Prix de la garderie 1,50 € le matin ou le soir et par enfant ; 2,00 € la journée ;

-Proposition pour l'année scolaire 2021/2022, de maintenir les tarifs appliqués pour l'année scolaire 2020/2021.

Vote à l'unanimité

-Sur les fiches adressées aux parents des élèves au début de l'année scolaire, le n° allocataire CAF devra être renseigné à partir de l'année scolaire 2021/2022

-Produits locaux : les plats fournis par l'EHPAD « Accueil du Frère Jean » sont majoritairement issus de produits locaux.

Fin de séance à 20H20

La Présidente, Martine LABAT

